Nom : Lecoutre

Prénoms : André Paul Fernand

Numéro matricule du recrutement : 674

Classe de mobilisation : 1912

## ÉTAT CIVIL.

Né le 4 août 1892 à Yvrench, canton de Crécy, département de la Somme, résidant à Saulchoy, canton d'Forges, département de Seine-Inférieure, profession de ~~maçon~~ cultivateur, fils de Maximilien Louis et de feue Pasteur Adélaïde, domicilié à Hiermont, canton de Crécy, département de la Somme.

Marié à [illegible] le [illegible]

## SIGNALEMENT.

Cheveux : blond foncé
Yeux : bleus
Front : moyen
Taille : 1 mètre 67 centimètres
Taille restée : 1 m. [illegible]
Nez : rectiligne
Visage : long

Degré d'instruction : 3

## DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 58 de la liste du canton de Crécy

Classé dans la 1re partie de la liste en 19 13

Classé dans la ... partie de la liste en 19 ...

## DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé au 8e Bat.on de Chasseurs à pied à compter du 9 octobre 1913. Arrivé au Corps le dit jour. N° Mle 2473. Chasseur de 2e Classe. Caporal le 1er août 1914. Sergent le 1er septembre 1914. Réformé temporairement 2e catégorie par Commission de réforme de Rouen du 2 août 1916. Rappelé à l'activité par ordre de mobilisation du 6 août 1916. Maintenu réformé temporaire le 13 novembre 1916 par la commission de réforme d'Abbeville (Loi du 17 août 1915) admis à la pratique pour infirmités ou blessures imputables au service (Arrêt Décision Ministérielle du 19 février 1917 publié le 24 février 1917 J.O. n° 1326 4e). Passe service auxiliaire par décision de la Commission de réforme d'Abbeville du 17 Juillet 1917 pour surdité partielle de la hauteur gauche (avec gratification). Affecté et Convoqué le 6 Août 1917 à la Compagnie de Place d'Abbeville 14e Rég.t Inf.ie à l'infanterie en exécution de la note n° 979 T du Journal Commandant la Région du Nord en date du 10 juillet 1917. Admis par Cne/Rt le 6 août 1917. Cesse d'être maintenu par décision de la Commission de réforme d'Abbeville du 24 Septembre 1917 - Loi du 10 août 1917 - Passé au 51e Rég.t d'Infanterie le 1er Août 1917 par décision du Général Cte le Région du Nord. Rallié au 158e Régt d'infanterie le 15 Décembre 1917 Maintenu service auxiliaire (Réforme de guerre) par décision temporaire 25% par la Cie de Réforme d'Amiens du 7 Août 1918 pour surdité à la hauteur gauche (ne voit pas à 6 mètres) Mis en congé Illimité de démobilisation le 9 août 1919 Conformément à la circulaire n° 321 par le 2e Bureau n° 188 Instruction relative à l'application de la mobilisation du Gouvernement d'Amiens en date du 4 juin 1921 (1) Certificat de bonne conduite Militaire Honorable Affecté au 51e R.I. le 4 août 1921 Vue S.M.

RATTACHÉ le 5 Décembre 1923 A LA Cl. DE MOB.on 1916 ENFANTS (Loi 1-4-23 Art. 58)
Rappelé le 11 Août 1939 au 24e Régiment d'Infanterie. Ordre n° 2390 S.H.
Du 18 Janvier 1940 à M. le Général Commandant la 21e Région.
RATTACHÉ le 30 Janvier 1926 A LA Cl. DE MOB.on 1916 ENFANTS (Loi 1-4-23 Art. 58)
14 Juillet 1937.
Classé sans affectation (Décision n° 1 du 10/10 1926)
Maintenu service auxiliaire pour surdité bilatérale prononcée à l'oreille gauche par la Commission de réforme d'Amiens du 2 Mai 1922 Journal
Surdité partielle de la hauteur gauche (ne voit pas à 6 mètres) entraînant une réduction d'audition supérieure à 10% sans atteindre 20%. Appelé à la mise en congé sans affectation spéciale au service de la loi du 31 Mars 1923 à la date du 1er Octobre 1923 (Loi 9-3-28 Art. 58)

## JUGES D'APPRECIATION.

| | | Numéros au contrôle spécial | Numéros du recrutement |
|---|---|---|---|
| Armée active | 8e Bat.on de Chasseurs à pied | | |
| Disponibilité et réserve de l'armée active. | (Ac rég.t d'inf.ie à 3 Bon Comp.ie 3e Place d'Abbeville | 440e | 674 |
| | 8e Bat.on d'Infanterie | 561e | 674 |
| | 158e Régt d'Infanterie | | |
| | Sans affectation | | |
| Armée territoriale et sa réserve. | 51e Régiment d'Infanterie | | |
| | Sans affectation | | |

## LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

| Dates. | Communes. | Subdivisions de région. | Numéros du contrôle spécial. |
|---|---|---|---|
| 22.7.12 | Hiermont | | |

(a été dispensé P. 17.14 D.C.)

L.P. n° 12495 confirmé R 2.43 à l'Office de la Somme par la D.R. du 3N.S de Caen Bleue R 29.10.1914

## DÉFICIT

| Infirmités ayant motivé la réforme. | Pension temporaire. | Infirmités nées au service de la mobilisation. | DATE de la cessation de toute pension militaire. |
|---|---|---|---|
| | | | |

Il résulte de tout ce qui précède que les infirmités dont est atteint l'intéressé ont été contractées [illegible]

Nom : Lecoutre

Numéro matricule de recrutement : 674

Prénoms : André Paul Maximilien Surnom :

Classe de mobilisation : 1912

## ÉTAT CIVIL

Né le 4 avril 1892 à Yvrench

de Crécy, département de la Somme, résidant à Yvrench (Abbeville)

1912

674

## SIGNALEMENT

Cheveux : blond foncé
Yeux : bleus
Front : ordinaire
Nez : rectiligne
Visage : long
Taille : 1 mètre 67 centimètres
Taille nudie : 1 m. ... mill.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 3

## CORPS D'AFFECTATION

| | CORPS D'AFFECTATION | NUMÉROS du contrôle spécial | NUMÉROS du matricule de répartition |
|---|---|---|---|
| Armée active | 8e Bat. de Chasseurs à | | 23 bis |
| Disponibilité de l'armée active | 11e Rgt d'Infanterie à Amiens<br>Comp. de Place à Abbeville<br>5e Rgt d'Infanterie à Guingamp<br>117e Rgt d'Infanterie à Montbéliard<br>Rgt d'Infanterie<br>Détachement de Passage<br>69e Régiment d'Infanterie territoriale | 761<br>501 | 67482<br>21805 |
| | Sans affectation | | |
| Armée territoriale et sa réserve | R 33 tct | | |

## LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

| Dépt. | Commune | Subdivision de région | Numéros du détachement |
|---|---|---|---|
| 80 | Hiermont | | |

Classé dans la T. de B. le 17.11.14 (L.C.)

C.P. n° 12495 confirmé le 8.2.43 à l'Office de la Somme par la DR du SMS de Reims

Blessé le 29.10.1914

## CAMPAGNES

Contre l'Allemagne du 2 août 1914 au 2 avril 1916 (Armée active)
Intérieur du 6 avril 1917 au 11 novembre 1918

## BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

Blessé le 29 octobre 1914 à Terruyen (Belgique) - Reçu par éclat d'obus de la région de la tête frontale gauche.

## DURÉE DES SERVICES CIVILS

| | | | |
|---|---|---|---|
| Réserve | 1re dans l'armée | jours | mois |
| | 2e dans l'armée | jours | mois |
| | Supplémentaires dans l'armée | jours | mois |
| Armée territoriale | 1re dans l'armée | jours | mois |
| | Supplémentaires dans l'armée | jours | mois |
| Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication | Du | | mois |
| | Du | | mois |

## ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS LA

| la réserve de l'armée active | l'armée territoriale | la réserve de l'armée territoriale | DATE de la cessation du service militaire |
|---|---|---|---|
| | | | |

Du service ou tableau dans lequel les services sont classés (Service spécial, propagande, prisonnier, mort, etc.)

24/8/11 Envoyé le certificat n° 1